



**HAL**  
open science

## #MeToo à Alger et Lyon dans les années folles

Colette Le Lay

► **To cite this version:**

| Colette Le Lay. #MeToo à Alger et Lyon dans les années folles. 2021. hal-03212308v1

**HAL Id: hal-03212308**

**<https://hal.science/hal-03212308v1>**

Submitted on 29 Apr 2021 (v1), last revised 18 Jan 2022 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

# #MeToo à Alger et Lyon dans les années folles

Colette Le Lay

L'entrée massive de femmes (généralement auxiliaires), dans le personnel des observatoires, afin de mesurer les plaques photographiques de l'opération internationale de la Carte du Ciel, est bien documentée<sup>1</sup>. Nous allons évoquer ici une autre arrivée, moins nombreuse mais tout aussi symptomatique d'une mutation de la société : celle des femmes dans le corps des astronomes après la Grande Guerre. Une génération d'hommes jeunes a été anéantie et ceux qui reviennent des tranchées se voient proposer un autre avenir qu'un stage d'astronomie non rémunéré. En revanche, les femmes se précipitent dans la brèche (33 sur la période 1908-1939). À l'Observatoire de Paris où les cinq stagiaires de 1920 sont des femmes, il semble que Benjamin Baillaud et Ernest Esclançon respectent parfaitement ce nouveau personnel et favorisent leur carrière<sup>2</sup>. Il n'en est pas de même à Alger et Lyon, autour des années 1925, comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent. Bien que formées à l'obéissance et au silence, certaines femmes se rebellent contre leur tutelle, avec un renvoi à la clef.

Le *Dictionnaire des astronomes* de Philippe Véron nous fournit les quelques éléments biographiques que l'on peut glaner dans le dossier de carrières des femmes qui entrent dans le corps des astronomes à l'issue du stage prévu par le décret de 1907. Rappelons qu'avant cette date, le recrutement des astronomes est pour le moins opaque favorisant la reproduction (comme nous le verrons plus loin). Parmi les noms féminins qui figurent dans le *Dictionnaire*, citons entre autres, Calixtina Bac (1881-1962) à Lyon, Jeanne Clavier (1889-1940) à Paris, Odette Jasse (1899-1949) à Marseille ou Marthe Reynis (1897-1980) à Toulouse. Philippe Véron donne également des extraits de correspondances fort instructifs. Nous allons nous arrêter sur deux épisodes ayant trait à des membres correspondants du Bureau des longitudes.

Le premier concerne François Gonnessiat (1856-1934), membre correspondant du Bureau des longitudes de 1908 à sa mort. Depuis 1907, il dirige l'observatoire d'Alger. Philippe Véron communique des extraits d'une lettre du recteur de l'université d'Alger au ministre, datée du 8 mars 1924 : « Gonnessiat serre de près ses assistantes ou calculatrices [...]. C'est un très grand travailleur et un savant, incontestablement. Mais en dehors de ses petites faiblesses pour le jupon, il a surtout le grave défaut de se faire détester de tous ses collaborateurs, sans exception. » La lettre donne le nom de celle qui a osé s'opposer aux « petites faiblesses pour le jupon » de son directeur. Il s'agit de Julie Malbos (1893-1953) dont Frédéric Soulu a retracé le parcours dans sa thèse<sup>3</sup>. Entrée à l'observatoire d'Alger en 1912 à titre d'auxiliaire, elle est admise à effectuer le stage pour entrer dans le corps des astronomes en 1920. Elle s'élève contre son directeur en 1922 lors de la validation de son stage pour lequel il est le seul membre du jury. Julie Malbos constate que Gonnessiat a contribué au document final de l'autre stagiaire Alice Schlafmunter et refuse de se prêter à la mascarade. Dans sa lettre citée plus haut, le recteur de l'université d'Alger précise que Julie Malbos « ne voulait pas se laisser faire ». Il ajoute qu'elle a été « recueillie au service météorologique ». Elle doit donc quitter le service méridien, le catalogue photographique et l'observation des petites planètes – non sans avoir tenté d'obtenir une mutation vers Meudon ou Strasbourg – pour s'investir

---

<sup>1</sup> Jérôme Lamy, *La Carte du Ciel*, Paris, EDP Sciences, 2006.

<sup>2</sup> Voir : <https://images.math.cnrs.fr/Du-cote-des-lettres-Benjamin-Baillaud-et-les-femmes-astronomes-1922.html>.

<sup>3</sup> Merci à Frédéric qui m'a communiqué toutes les pièces glanées dans les archives.

dans le magnétisme et la physique du globe, jusqu'à sa retraite en 1953. Quant à Alice Schlafmunter, elle décroche le poste d'assistante dont elle démissionne en 1924 à la suite de son mariage.



Figure 1 - Julie Malbos et Fernand Baldet au grand cercle méridien d'Alger en 1921 (Source : Fernand Baldet, restaurée par François Lagarde)

Le second a pour cadre l'observatoire de Lyon et pour personnage central Jean Mascart (1872-1935), membre correspondant du Bureau des longitudes de 1924 à sa mort. Bien qu'il ne se soit guère illustré par son assiduité et la qualité de ses travaux à l'Observatoire de Paris, il est nommé à la tête de l'observatoire de Lyon en 1912, le réseau de son défunt père Éleuthère Mascart (1837-1908) jouant sûrement en sa faveur. C'était sans doute à la même protection qu'il devait son entrée à l'Observatoire de Paris (1897) à une époque où il n'était pas encore question de stage probatoire et où la protection d'un père académicien des sciences servait de sésame.

En 1925, Jean Mascart doit répondre devant la justice de ce que Véron appelle une « indécatesse » en nous communiquant les extraits de lettre suivants : « Lyon, le 8 Juillet 1925 Le procureur général à Monsieur le Garde des Sceaux [...] Mon substitut de Lyon a été saisi d'une plainte en abus de blanc-seing, abus de confiance et escroquerie, par Mlle Reynaud, calculatrice auxiliaire à la station météorologique du parc de la Tête d'Or, contre Mr. Mascart [...]. Mlle Reynaud exposait qu'entrée à la station météorologique et à l'observatoire, en 1916, sous les ordres de M. Mascart, elle est rétribuée par la Ville de Lyon, que chaque mois M. Mascart lui faisait signer, en blanc, un mandat de traitement qu'il remplissait ensuite lui-même et dont il touchait le montant, mais qu'au lieu de lui en verser la totalité, il ne lui en remettait qu'une partie, gardant par devers lui la différence [...]

le mandat était de 300 frs, établi de la main de M. Mascart, alors que ce dernier ne lui avait remis les mois précédents que 250 frs [...]. L'enquête a confirmé l'exactitude de ces allégations. M. Mascart [...] s'est vu dans l'obligation de reconnaître la matérialité des faits. Il se défend seulement d'avoir employé à son usage les sommes qu'il a retenues chaque mois sur le traitement de Mlle Reynaud et affirme les avoir appliquées aux besoins de l'observatoire [...]. Il résulte de l'enquête que le Directeur de l'observatoire ne s'est approprié aucune de ces sommes ».

Jean Mascart s'en tire avec un « sévère avertissement » du ministre. Ce qui n'est pas le cas d'Eugénie Bellemin (1892-1981), autorisée à accomplir le stage d'entrée dans le corps des astronomes à Lyon en 1920. Philippe Véron nous communique des passages d'une lettre adressée par André Danjon (1890-1967) à Gustave Ferrié (1868-1932) le 20 avril 1927 : « Les collègues de Lyon m'ont mis au courant d'une affaire louche concernant une stagiaire de leur observatoire, inscrite en 1922 sur la liste d'aptitude, rayée en 1926 à la demande de Mascart, et mise à pied cette année, après 7 ans de services (non payés bien entendu). Il s'agit d'une vengeance, ladite stagiaire ayant dû témoigner en 1924 dans un procès contre son directeur [...] Il paraît que l'ONM a essayé de s'attacher la stagiaire évincée (Mlle Bellemin) mais que l'Instruction Publique a fait des difficultés ». Philippe Véron ne nous donne pas d'informations sur son éventuelle carrière ultérieure.

Le décret du 15 février 1907, rendant obligatoire le stage de deux ans minimum pour entrer dans le corps des astronomes, acte aussi la création d'un conseil des observatoires, dont les membres titulaires du Bureau des longitudes, entre autres, font partie. Il semble que certains directeurs d'établissements puissent continuer à se comporter comme des potentats, notamment vis-à-vis de leur personnel féminin. Heureusement d'autres (Benjamin Baillaud, Ernest Esclangon) s'illustrent par une attitude radicalement opposée. Dans cet entre-deux-guerres fertile, dans une certaine mesure, à l'émancipation féminine, quelques victimes de malversations prennent la parole... et perdent leur poste.